



PARAISSANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS, FRANCE :
 Un an 6 »
 Six mois 3 »
 Trois mois 1 50

REDACTION ET ADMINISTRATION
 15, Rue Lavieuville 15, (Montmartre), Paris

ABONNEMENTS, EXTÉRIEUR :
 Un an 8 »
 Six mois 4 »
 Trois mois 2 »



Ventre plein et Ventre vide!



Contre l'armée!

Tandis qu'à Paris, les jurés de la Seine foudroyaient un riche camouflet à la gouvernance, en acquittant Urbain Gohier,

A Oran, le conseil de guerre condamnait à mort deux pauvres trouffions.

Cette dernière abomination prouve que ceux qui, kif-kif Gohier, triquent à tous de bras le militarisme, sont encore trop rares.

Certes, y a déjà une belle tapée de riches fleux qui se sont attelés à foutre en lumière toutes les horreurs qui se dévident dans les casernes.

Eh bien, nom d'une pipe, si nombreux qu'ils soient, ils ne sont pas assez!

Ils ne sont pas assez! puisque leurs clameurs n'ont pas, nouvelles trompettes de Jéricho, réussi à démantibuler l'enfer moderne, — le militarisme.

Ils ne sont pas assez! puisque ces deux tuyaux se croisent, — l'un inique, l'autre galbeux: la condamnation à mort de deux pousse-cailloux, l'acquittement de Gohier.

Ils ne sont pas assez! puisque quand nous arrive le verdict d'Oran on l'accepte sans bondir d'indignation, sans foutre les pieds dans le plat.

—o—

Qu'ont donc fichu les deux nouvelles victimes des galonnards oranais?

Oh, pas grand chose! Kuhn et Bejenski sont deux pauvres bougres, nés à Pétranger et qui, réfugiés en France, n'ont probablement pas trouvé de turbin. Alors, plutôt que d'aller se foutre à l'eau, ils se sont engagés dans la légion étrangère — ce qui est une forme atténuée du suicide.

Pour des babioles qui, dans le civil, n'entraîneraient même pas une pichenette, ces deux malheureux furent, sous prétexte de refus d'obéissance, condamnés à un an de prison.

Comment diantre avaient-ils refusé l'obéissance?

On ne nous le dit pas!

Peut-être quelque adjuvache les ayant collés au martyre de la pelote s'est-il amusé à les immobiliser dans une position intenable, avec l'espoir que leurs forces trahiraient leur esprit de soumission et qu'il pourrait les faire passer au tourniquet pour refus.

En Afrique surtout, il est bougrement facile à un gradé de faire passer un troufion au conseil. C'est aussi facile que de s'enfoncer un pernod!

Donc, les deux légionnaires écoppèrent d'un an de prison chacun.

Une fois dans le pétrin, ils désespèrent d'en sortir jamais: ils se virent pris à la filière avec des punitions et des condamnations s'amoncelant, sans fin ni cesse, sur leur caboche.

C'était une perspective de martyre insensé!

Ils ont préféré en finir vite: après avoir empilé leurs polochons et leurs paillasses contre la porte des chiottes de la prison, ils y fichèrent le feu.

C'était le conseil de guerre! Et la délivrance au bout: la mort!

Et ces deux légionnaires ne sont pas une exception. Il n'y a pas longtemps qu'une autre victime, Joubert fichait un bouton à la tête d'un galonné pour être, lui aussi, condamné à mort.

« J'ai fait ce que je voulais, explique-t-il, en me fusillant on me libère: c'est pour être fusillé que j'ai outragé mes juges. A quoi me servait de vivre? L'espoir m'est pour toujours interdit; j'ai 60 ans de travaux publics sur la planche, mieux vaut en finir de suite. »

Joubert fut gracié de la mort, — mais non de ses soixante ans de martyre. La grâce qu'on lui a octroyé est donc une cochonne d'hypocrisie, comme le sera la grâce qu'on administrera probablement aux deux nouveaux condamnés d'Oran.

—o—

Quand on rumine à toutes les ignominies du militarisme on s'épate que les débâcles de cette institution ne

soient pas une multitude innombrable.

Et on s'épate aussi, en constatant que des gas, kif-kif Gohier, qui n'ont pas les lucarnes bouchées et n'ont pas non plus les foyers blancs, s'arrêtent à mi-chemin et hésitent à tirer la conclusion qui découle logiquement des arguments qu'ils dévident.

Ainsi, Gohier voudrait qu'on foute à cul le militarisme actuel!

Pour ça, y a pas d'erreur! Seulement, il voudrait qu'on lui donne pour héritier un cochon de bâtard qu'il a baptisé « armée nationale. »

Je ne vois pas ce qu'on gagnerait au change.

Le but et les mœurs de l'armée nouvelle ressembleraient bougrement au but et aux mœurs de l'armée ancienne!

Les galonnés y seraient aussi teignes qu'ils sont — ou peu s'en faudrait!

Quant au but, ce serait même tabac!

Comme l'a gentiment expliqué Gallifet, dans la société actuelle, l'armée est une gendarmerie chargée de veiller à ce que les prolos ne chahutent pas les richards et leurs coffre-forts.

Seulement, comme nous y trouverions peut-être un cheveu si on nous annonçait cela tout crûment, on nous l'enveloppe de confiture, kif-kif une pillule pharmaceutique: on nous turpule avec la balançoire de la protection des frontières de sorte que, sous prétexte de garantir le saint-frusquin des chameautes contre les tentatives de l'ennemi extérieur, on nous dresse à protéger les privilèges de nos exploités.

Et Gohier s'imaginerait-il que son armée nationale hésiterait à foncer sur le populo?

Si oui, ça prouverait qu'il ne se rend pas compte de la soulerie sanguinaire du fusil. Un homme armé n'a qu'un dada: essayer son arme... pour le plaisir, pour se procurer une sensation nouvelle.

Au surplus, pas n'est besoin de raisonner là-dessus, il n'y a qu'à épinglez des faits:

L'an dernier, quand éclata à Genève la tentative de Grève Générale, les autorités appelèrent la milice — et la milice marcha contre les grévistes! Il y eut même des pantouffleries pyramidales: des grévistes furent convoqués pour prendre les armes contre eux-mêmes et ils obéirent! Grévistes la veille, le lendemain ils étaient soldats du capital!

En Belgique, lors des grandes grèves de 1886, la gouvernance fit aussi appel aux milices et ces troupes furent les plus féroces: elles tirèrent dans le tas, sans le moindre scrupule!

En juin 1848, à Paris, ce fut aussi la milice, formée de jeunes fistons, barri-cadiers de février — la garde mobile — qui tira avec le plus de rage sur les insurgés. C'était bien joué de la part du Gouvernement provisoire! Il avait dressé les fils à fusiller leurs pères!

En Angleterre, à Londres, pendant les émeutes du Chartisme qui remontent à un peu plus d'un demi-siècle, la gouvernance fit appel aux bourgeois pour défendre l'ordre et ce furent des des miliciens et des policiers volontaires qui tapèrent sur les Chartistes.

Est-il supposable qu'en France, de nos jours, une armée si « nationale » que la rêve Gohier aurait des hésitations que n'eurent pas les criminelles milices que je viens de citer?

Non pas!

L'armée nationale tirerait sur le populo — tout comme n'importe quelle armée! Peut-être même cognerait-elle avec davantage de furie que les simples trouffions de l'active.

Qu'en conclure?

Oh, foutre, la conclusion n'est pas compliquée: il s'agit d'aller au bout du raisonnement et quand, comme Gohier, on s'est rendu compte que le militarisme ne vaut pas tripette, il ne faut pas le replâtrer, le remaquiller et le rafistoler, l'affubler d'un déguisement nouveau.

Quantité de camarades se sont plaints de la maigreur du caneton.

Il ca y être remédié: à partir du prochain numéro, le PÈRE PEINARD paraîtra à huit pages.

Seulement, comme le JOURNAL DU PEUPLE donne, au jour le jour, les faits d'actualité, au lieu de continuer à paraître tous les huit jours, le PÈRE PEINARD ne montrera sa crébte que tous les quinze jours;

Donc, le prochain numéro paraîtra le 31 mars.

Cette binaire ne durera peut-être pas une éternité; mais, en tous les cas, elle ca être essayée un bout de temps.

Aux copains qui ont les réflexes du vieux gnouff à la bonne de pousser à la roue, afin que le caneton sème en bon terrain la chouette graine de récolte.

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

HOMME, QUOIQUE JUGE!

Il continue à rester un homme, le jugeur Magnaud qui fonctionne à Châteaui-Thierry.

L'an dernier, il proclamait que ventre affamé n'a pas à respecter la propriété et il acquittait Louise Ménard qui avait choppé un pain à la devanture d'un boulanger;

L'autre semaine, il refusait de condamner un jeune vagabond;

Et voici, coup sur coup, qu'il vient de se fendre de deux jugements épolants:

Primo, il a acquitté un vieux mistouffier qui est à sa quarante-deuxième condamnation;

Deuxièmement, il a refusé d'envoyer dans une maison de correction un gosse de quinze ans qui avait foutu le feu à une meule.

Turellement, il n'a pas acquitté sans donner les motifs; il a formulé une tapée d'« attendus » qui sont autant de coups de pieds foutus dans le croupion de la garde de société actuelle.

A propos du mendigot aux quarante-deux condamnations, voici comment s'explique le jugeur épatant:

Attendu que le délit de mendicité professionnelle ne saurait être relevé contre celui qui s'adresse seulement par intervalle et dans les moments difficiles où il est sans travail, à la charité publique, surtout s'il est établi qu'il a souvent travaillé, même dans des conditions désavantageuses, à des époques peu antérieures au fait de mendicité pour lequel il est poursuivi;

Qu'il faut en outre que le mendiant, pour être qualifié de professionnel, exploite depuis longtemps et sans discontinuer la charité publique;

Que l'âge aussi du prévenu doit être pris en très grande considération, et qu'il est évident que celui qui serait en état de minorité pénale ou qui sortirait à peine de cette minorité au moment où le fait de mendicité aurait été commis, ne saurait être retenu de ce chef qu'à la condition que, dès l'enfance et après avoir volontairement abandonné le domicile paternel, il n'ait jamais vécu que d'aumônes et se soit refusé cyniquement à tout travail...

Attendu que D... qui n'a plus de famille, a subi à ce jour quarante-deux condamnations, toutes pour mendicité, vagabondage, rapture de ban et outrages à agents et magistrats, ces dernières provoquées par lui dans le but évident d'être puni plus sévèrement, afin de n'avoir pas à se préoccuper de longtemps des nécessités de l'existence;

Attendu que depuis environ vingt-uns ans, il en a passé onze dans les prisons où il a complètement oublié, faute de l'exercer, son métier de relieur;

Qu'il reconnaît, sans difficulté, ne vivre habituellement que de mendicité, mais déclare qu'il y est contraint par son état de santé qui ne lui permet de se livrer à aucun travail sérieux;

Attendu qu'examiné avec le plus grand soin au point de vue de son état physique et mental par le docteur Vilcoq que le Tribunal a commis à cet effet, cet expert déclare « que D... est bizarre, mélancolique, « indifférent à tout, résigné d'avance à recommencer cette même existence de mendicité et de séjour dans les prisons; qu'en outre, il est atteint d'une hernie qui peut l'empêcher de se livrer à de pénibles travaux, sans cependant s'opposer à toute occupation, et qu'il est anémié par le temps passé dans les geôles; que bien qu'il n'y ait chez lui aucun signe de dégénérescence mentale, il n'en est pas moins évident que ses facultés psychiques sont très amoindries et que cet affaiblissement peut, « au même titre que la misère physiologique « et la vieillesse prématurée, être attribué « au séjour prolongé dans les prisons ».

Attendu qu'il résulte de ce rapport, qu'en dehors de sa faiblesse intellectuelle, le prévenu n'est pas suffisamment valide pour subvenir aux besoins de son existence...

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

qu'il n'est pas susceptible de se livrer utilement à des travaux pénibles, les seuls qu'il pourrait peut-être se procurer sur sa route, il est forcément sans moyens de subsistance et, par conséquent, sans domicile certain.

Attendu qu'il est bien évident que ce qui ne peut être évité ne saurait être puni...

Attendu qu'il convient, en outre, de remarquer que si D... a encouru quarante-deux condamnations, on n'en trouve aucune pour improbité et qu'on doit certainement tenir grand compte à ce malheureux, dont la faiblesse d'esprit va sans cesse en progressant, d'avoir eu cependant assez d'énergie et d'honnêteté naturelle pour résister pendant sa longue misère à toute tentation de s'emparer du bien d'autrui;

Par ces motifs: le Tribunal renvoie D... des fins de la poursuite sans dépens.

Vlan! Empogne Société!

Et Magnaud continue, nom de dieu! Quelques jours après, je l'ai dit, on lui a amené un petit gas qui, par malice ou par bêtise, avait fichu le feu à une meule. Un autre que lui aurait, sans barguigner, expédié le loupot dans une maison de correction.

Magnaud n'a pas voulu; il a décidé qu'on le collera en pension dans un établissement spécial et il a ajouté: « Je ne l'envoie pas dans une maison de correction, car ces établissements ne sont que des écoles d'immoralité. »

L'attitude de Magnaud est rudement chouette! Mais que ce phénomène ne nous induise pas en erreur: nous aurions tort de croire que les palais d'injustice peuvent se peupler de juges honnêtes et équitables.

Magnaud est une exception qui confirme la règle.

Il met davantage en valeur la vilénie de ses copains; mais ce serait être bougrement nicodèmes de croire que son exemple sera suivi.

Il restera l'unique jugeur franc et loyal... jusqu'au jour où ayant soupé de son cochon de métier il foutra son jupon aux orties et enverra dinguer par dessus les moulins à condamnation le moule à pâtisserie qui lui sert de couvre-chef.

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

pour
mau
li
de
La
inté
min
tés
Il
Si
ger
fler
fad
C
ha
dis
Vlan!
rif
ou
fa
lé
re
pr
ta
do
lu
10
se
tit
20
te
fl
g
h
p
V

pourrait tout exister à peine chez les Esquimaux.

Ils ont tout, ces bougres-là ! Pas de gouvernants ! Pas de juges ! Pas de capitalistes !

Leur plus grand plaisir est de donner. Aussi, ignorent-ils absolument le prêt à intérêt, à réméré — et autres trucs d'abominables voleries qui, chez nous, sont réputés comme honorables métiers.

Ils s'entraident que c'est un vrai bonheur ! Si l'un fait bonne pêche, au lieu de tout garder pour lui il s'empresse d'en faire profiter la tribu — et les premiers et les mieux fadés sont les gosses.

Quand un Esquimaux arrive à être à la hauteur, un beau jour il réunit la tribu et distribue tout son saint-susquin.

Reliquez le tableau. L'histoire suivante se passe sur les bords du Youkon, un fleuve qui se gèle dans l'Alaska, ce patelin mirifique où l'or se tremue à la pelle — mais où c'est surtout la Camarde qui fait ses affaires !

Voici : « Tous les voisins avaient été invités. Jeux, chants, danses et banquets durèrent plusieurs jours. Le dernier soir, toutes provisions épuisées, l'hôte et l'hôtesse, vêtus de neuf, se mirent à faire des présents, donnant à chaque ami ce qu'ils pensaient lui convenir. Ils distribuèrent de la sorte 10 fusils, 10 habillements complets, 200 brasses de perles enfilées et des pelus en quantité : 10 de loup, 50 de biche, 100 de phoque, 200 de castor, 500 de zibeline et de nombreuses couvertures. Après quoi l'hôte et l'hôtesse dépouillèrent leurs costumes, dont ils firent aussi présent, se rhabillèrent avec des guenilles et, pour terminer, firent une petite harangue : « Nous vous avons témoigné notre affection. Maintenant, nous sommes plus pauvres qu'aucun de vous et nous ne le regrettons pas. Nous n'avons plus rien. Votre amitié nous suffit. »

Après ce laïus, chacun fit un geste de remerciement et se retira en silence.

La fête avait coûté quinze années de turbin, d'économies et de privations ; mais la famille qui s'était payée le luxe de distribuer tout son saint frusquin avait, en retour, récolté l'estime générale.

Voilà des mœurs époussantes ! Quand donc serons-nous assez mariales pour les acclimater chez nous ?

Y en aurait-il un bougrement besoin !

Si nous nous guérissions de notre imbécile manie accapareuse on y gagnerait de voir disparaître la mistouffe et toutes les horreurs sociales qui font que malgré tout le développement industriel de notre fin-de-siècle, malgré les mirabolantes découvertes qui multiplient les produits, nous côtoyons des pauvres gens qui n'ont pas de croustille, pas de frusques, pas de logis.

de prison pour attentats à la pudeur. (Assises du Rhône.)

L'abbé Quaring, curé de Niederborn, trois mois de prison pour attentats à la pudeur. (Tribunal correctionnel de Luxembourg.)

L'abbé Beaudouin, curé de Baron, huit ans de réclusion pour attentats à la pudeur (Assises de la Gironde.)

Vandaele, en religion frère Joannes, instituteur congréganiste, deux ans de prison pour attentats à la pudeur (trib. corr. de Courtrai.)

L'abbé Chalangeon, curé de la Bastie-Verdun, quatre ans de prison pour attentats à la pudeur. (Assises de la Drôme.)

Jean Bancel, en religion frère Régis, instituteur congréganiste, à Meximieux, six ans de réclusion pour attentats à la pudeur (Assises de l'Ain.)

J.-B. Simon, en religion frère Jules, instituteur congréganiste à Orange, cinq ans de travaux forcés pour attentats à la pudeur. (Assises du Vaucluse.)

Octave Outreman, instituteur à l'école congréganiste de Calais, quatre ans de prison pour attentats à la pudeur. (Assises du Pas-de-Calais.)

En voilà des martyrs ! Espérons que le pape les canonisera un de ces quatre matins.

En attendant, les bons bougres, c'est faire œuvre de salubrité que de coller ces listes sous le nez des nigaudouilles qui envoient leurs gosses chez les ignorantins.

Grelots et Tocsins

ROUGE AURORE

18 Mars.

Air : Le Délire infernal.

I

Bourgeois, d'un bonnet de coton
Coiffe ta république,
Cette fille publique
Qui tua son mâle Danton.
Fils de Camille
Que l'or ouïlla
Ils ont osé rebâtir la Bastille ;
Ce qu'on fait de crânes lurons
Au temps passé nous le ferons :
Bientôt nous la démolirons.

Refrain

Vaillants communards,
A la rouge cocarde,
Marche d'aplomb, toujours à l'avant-garde.

II

C'est toujours la tribu des gueux
Qui fournit à l'histoire
Les morts de la victoire
Pour les Panthéons belliqueux.
Foule tétue,
C'est toi qu'on tuo,
De piédestal, tu sers à la statue.
D'être dupé, n'es-tu point las,
Jean Guéux, ne seras-tu donc pas
Demain, la grêle des soldats ?

III

Si le populaire volcan
Vomit ses flots de lave,
Ce torrent de feu lave
Trône, palais et Vatican.
Quand le sol tremble,
La peur rassemble
Loups et chacals qui hurlent tous ensemble.
Fougueux en la rébellion,
Applique aux grands le talion,
Peuple, prends la part du lion.

IV

Jusques à quand courberas-tu,
Esclave, ton échine ?
Il n'est, je crois, qu'en Chine
Où le peuple soit plus battu.
A la frontière
La force allière
Pour les enfants creuse un long cimetière.
Si ton cœur n'est point révolté,
Ne parle plus d'iniquité,
Ton sort, tu l'auras mérité.

EDOUARD LEGENTIL.

Tuyaux Corporatifs

Balade d'allumettiers. — Les bons bougres d'allumettiers d'Aubervilliers en pincet dur pour aller relancer la gouvernance.

Certes, ils ont une excuse : l'Etat est leur patron !

Mais, cré pétard, pourquoi les allumettiers sont-ils toujours à mendigoter aux dirigeants chapeau bas et échine pliée ; tandis qu'il leur serait si simple d'exiger — en montrant les dents et en serrant les poings ? Ces jours derniers, la direction du bagne

d'Aubervilliers a saqué 25 ouvrières. Illico, délégation au ministère !

La, un empaillé a déclaré aux allumettiers qu'on reprendra les ouvrières renvoyées... la semaine des quatre jeudis !

Et les pauvres gas se sont déclarés satisfaits.

Il a bien été question de se foutre en grève, mais les allumettiers sont presque aussi longs à s'enflammer que les souffrantes de la régie.

X

Conseils de bourgeois. — L'autre jour, un quotidien réac, le JOURNAL DES DÉBATS, clabaudait contre les bons bougres des corporations qui s'alignent pour engrener la Grève Générale.

Et il donnait de bons conseils aux jean-foutre de la haute ; il suppliait le gouvernement de prendre ses précautions de façon à maintenir l'ordre avec une extrême rigueur. C'est des conseils de méssacre, nom de dieu !

On sait comment les chameaucrats maintiennent l'ordre — comme à Varsovie et à Lourdes : en mitraillant à gogo !

Reste à savoir si les bons bougres seront assez andouilles pour se laisser étriper ?

BABILLARDE ABBEVILLOISE

Y a bougrement à dire sur les crapuleries de la cipalité jésuitarde. Avant de sortir tout le paquet, un fait récent mérite d'être signalé. Voici :

Une gosseline de la campluche, d'environ dix-sept ans, était placée comme bonne chez un bourgeois d'Abbeville. La gosse, ni belle ni laide, mais un peu bécasse, éveilla les désirs d'un commis des fournisseurs du maître.

La petiote, malgré les tentatives de l'amoureux, ne marchait pas. Celui-ci voulut en finir et un jour qu'il la trouva seule il lui sauta dessus ; la gosse résista tant et si bien qu'il n'y eut rien de fait — elle est encore vierge, les médecins l'ont constaté.

Pourtant, malgré sa résistance, la pauvre n'eut pas de garant de certains contacts et, par malheur pour elle, le saligaud était affligé d'une maladie vénérienne. Quelques jours après, elle crut souffrir d'un clou ; elle ne s'en inquiéta pas et fut promptement guérie. Mais ce n'était que le commencement ! Vinrent ensuite les accidents secondaires de la syphilis et comme elle n'était à la coule de rien elle se laissa envahir par les plaques caractéristiques avant d'aller trouver un médecin.

Entre temps, la gosse était retournée à sa campluche, chez ses paternels. Elle alla trouver un vétérinaire qui n'y comprit pas grand chose. Revenue à Abbeville, plus attigée que jamais, un médecin se fit raconter l'aventure et l'engagea à entrer à l'hôpital pour suivre le traitement nécessaire.

La victime de la saloperie d'autrui s'y refusa.

— Alors, dit le jésuite médical, je vais vous dénoncer à la police et vous faire arrêter.

Si ce propos est authentique on se demande ce que cet animal pense du secret professionnel ?

Prise de trac, la pauvre se présenta à l'Hôtel-Dieu et, illico, on la boucla à la Miséricorde qui est un local mi-prison, mi-hospice où on colle les malheureuses qui font le truc.

Pourquoi cette malade en prison ? Car la Miséricorde est une prison ! Fenêtres grillées, correspondances décachetées, défense de recevoir des visites autres que père et mère et seulement pendant dix minutes en présence de la sœur gélière.

C'est une séquestration arbitraire ! Et c'est au nom de l'hypocrisie morale des bourgeois ivrognes et paillardes qu'on enferme pendant 60 ou 80 jours, une vierge avec les patachonneuses... sans doute pour la dégourdir et la dessaler !

Y a pas à tortiller : c'est une violation de la liberté intellectuelle.

C'est du propre la fausse pudeur des cafards putassiers !

Ah, si c'était une belle madame, les docteurs jésuitards auraient agi autrement à son égard ; ils ne l'auraient pas collée en prison, au milieu des filles publiques.

Et qu'on ne vienne pas dire que, par une grâce d'Etat, les belles madames n'ont pas de ces vilains bobos — tout arrive !

D'ailleurs, dans cette bondeuserie d'hôpital les hommes qui sont attigés de même maladie ne sont pas collés en prison. Pourquoi donc y avoir mis la pauvre innocente ?

Est-ce à dire que, pour les sacrés cafards de la boîte, un homme qui a quinte et quatorze est un malade simplement, tandis qu'une femme (soit-elle vierge) est une coupable.

On voit bien que les lois et les règlements de police ont été édictés par les hommes contre les femmes.

La contagion ? Nom de dieu, elle vient des deux côtés.

Le mâle la propage aussi bien que la femme et toutes ces précautions — contre les femmes — sont un restant de cette vieille pantoufflerie religieuse considérant Eve comme la mère du péché.

Va-t-il s'élever d'autres protestations que

la nôtre, en faveur de la pauvre fille incarcérée ?

Je l'en fous !

Il y a, à Abbeville, un procureur de la R. V. — va-t-il foutre en branle l'attirail légal pour faire respecter la liberté individuelle ?

Il y a des bouffo-galettes, démocrates ou soi-disant tels, des conseillers généraux et d'arrondissement ; tous ces gaillards se font une réclame endiablée en recevant, chaque semaine, dans un café, les plaintes des votards.

La pauvre gosse n'ira pas la trouver, elle est incarcérée ; d'ailleurs, elle n'est pas votarde — donc, ils s'en foutent !

Et les frères trois-points, ces vieux franc-maçons, profiteront-ils de l'occasion pour endiguer la marée montante du cléricisme et les crapuleries des jésuites ?

Macache ! Tout ce beau monde n'a que faire de s'occuper du populo ; on ne pense à lui qu'au jour de la foire électorale.

Au reste, le populo ne doit compter que sur lui-même.

Et quand un prolo est ainsi lésé dans ses enfants, il n'a qu'une chose à faire : attraper l'éventail à bourriquets.

Cette intervention serait plus efficace que toutes les belles palabres des politiciens.

GUERDAT.



Pauvre prolo !

Bethencourt-Saint-Ouen. — Le marquis de Carabas prétend avoir enrichi le pays qu'il exploite.

Jugez-en, les bons bougres : Un pauvre turbineur chômat depuis six semaines, sa femme était malade et le gosse était employé au bagne de Saint à raison de vingt-deux ronds par jour.

C'était la purée noire !

Sur ce, la malade mourut. Rien pour l'ensevelir ! Pas un sou pour payer les obsèques ! Le veuf va conter sa peine au maire qui s'en lave les mains et déclare « qu'il n'y peut rien. »

Alors, le misérable prolo, aidé d'un voisin, gniaff comme le père Peinard, saisit la pauvre morte et la couche sur le sol nu.

Puis, en chœur, ils s'attellent à une étrange besogne : ils scient le lit conjugal et le débient en planches pour en faire un cercueil.

Macabre histoire, hein ! Et tout à fait véridique, nom de dieu !

Il est chouette le sort du prolo : S'il nait à l'hôpital d'Abbeville sa mère l'emporte nu dans son tablier.

S'il casse sa pipe à Bethencourt la charité administrative lui refuse une bière.

Et c'est partout kif-kif bourricot : le prolo vient au monde nu comme un ver et s'en retourne de même.

Mince de liberté !

Lille. — Samedi, deux bons fleux, vendeurs de journaux anarchos passaient en jugerie, au tribunal de simple police, sous l'inculpation de tapage nocturne.

Or, savez-vous en quoi consiste le tapage nocturne dont on les accusait ?

Ils étaient poursuivis pour avoir, entre sept et huit heures du soir, dans la rue de la Gare, crié les journaux.

Ainsi, d'après la ficaille, il serait défendu aux vendeurs de journaux qui ne plaisent pas aux Flamidiens de bazarder leurs canards dans la soirée !

Le jugeur a paru trouver exorbitante la prétention de la ficaille et a mis l'affaire en délibéré.

Il est donc probable que les bons fleux s'en tireront à l'œil. Mais ça n'empêchera pas le roussin qui les a emmiellés de repiquer à ses crapuleries arbitraires.

Sacré feclateur

Brignoles. — La semaine dernière, à Méounes, un des gros proprios du patelin avait emmanché un gigotage masqué : à la sortie, une floppée de bons bougres ont fait charivari aux richards — un charivari galbeux, assaisonné d'une grêle de tomates.

Le richard en question est un gros minotier dont voici une des friponilleries : il y a quelque temps un troupeau de ligards passa à Méounes. Les tourlicroues n'étant pas des Grésus, le galonné commandant voulut du pain à six sous le kilo au lieu de sept sous.

Le minotier fut déclaré adjudicataire ! Il fit de la farine avec du maïs, des haricots, des vesces et servit aux troubadous un bricheton noirâtre et de saveur dégueulasse.

Tout le monde rouspéta, les ligards, les officemars, le populo !

La vétérinaire et le major protestèrent un

échantillon, sous prétexte de dresser un rapport. Mais ouat! Les loaps ne se bouffent pas entre eux. L'affaire n'a pas eu de suite.

En cercorant

A Billy-Montigny un tyte qui se prétend sorcier fait une sacrée concurrence au raticchon. La semaine dernière, le mec s'est amené chez une pauvre fille à l'agonie...

Chair à travail

Hénin-Liétard. — Les matadors de la mine l'ont tellement les prolos pour activer l'extraction du charbon que les accidents sont bougrement communs. Peu importe aux exploiters que la sécurité des gueules noires en pâtisse!

Rebiffe de gosses!

Creil. — L'exploiteur Richelin, que j'ai déjà eu l'occace de passer à l'astique, a à son service une tripotée de mignards qu'il exploite de sacrée façon. La semaine dernière il fut question de changer les gosses de boulot et, par conséquent, de les diminuer.

une de ses conditions et, sans plus, ils se fichèrent en grève. Le singe en était comme une tomate pourrie! Il ne s'attendait pas à pareille cranerie de la part des mioches.

Encore un martyr!

Le Tréport. — L'enfroqué Laumer qui s'était esbigné à la première alerte, lors de la découverte du pot-aux-ordures, paie de toupet: il s'est ramené!

EN BANLIEUE

Saint-Denis. — Il y a quelques temps, je louçais deux mots aux copains des emmiellements que les compagnies de chemin de fer font endurer aux pauvres diables d'abonnés à la semaine.

Samedi dernier, ces emmiellements ont causé un petiot coup de chambard à la gare de Saint-Denis. Un bon bougre et sa femme n'ayant pas pu trouver de place en troisième, à l'heure du départ du train de Paris, s'étaient enquillés dans un compartiment de seconde.

Un trou du cul d'employé qui les avait zyeulés, voulut les faire descendre d'autor. Ils l'envoyèrent paître!

Le train se tirant des flûtes, le salopaud grimpa dans le compartiment et voulut avec force engueulade leur faire raquer un supplément.

Le voyageur, bon fleu, se serait exécuté, si les boniments du type ne l'avaient foutu à cran.

A la descente, notre couillasson d'employé bouscula la voyageuse qui se trouvait mal.

Ah nom d'un foutre, il n'en fallut pas plus. Tous les voyageurs présents se mirent aux trousses du salop et la distribution des châtaignes commença. Ça pleuvait que c'était un vrai beurre.

Le chef de gare intervint et les voyageurs voulurent bien faire grâce à l'employé.

S'il avait eu deux liards de jugeotte dans la citrouille, il n'aurait pas fait le jeu des crapules de la Compagnie qui palpent des millions à ne rien foutre, tandis que lui touche juste trois francs dix ronds pour dix-huit heures de boulot.

S'il eut pensé à ça, il n'eut pas songé à chercher pouille aux bons bougres qui voyageant en seconde avec un billet de troisième ne font que reprendre à la Compagnie une partie de ce que celle-ci ratisse tous les jours aux voyageurs et à ses employés.

Puteaux. — Le bagne de Dion continue à être une sacrée boîte où les prolos sont considérés kif-kif des serfs.

J'ai déjà raconté que les garde-chiourme y sont armés de revolvers. Dernièrement, l'aristo capitaliste, voulant faire son mariage, disait à ses ouvriers: « Je voudrais pouvoir vous remplacer tous par des machines! »

Attention, les bons bougres! Réclamez partout

L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour l'année crétine 1899 An 107 calendrier révolutionnaire Prix de l'almanach: 0 fr. 25 franco: 0 fr. 35

Communications

- Paris: Les Sauvagistes (groupe d'études de la nature), Tous les mardis, réunion à 9 h. du soir, salle Jules, boul. Magenta, 6. Causerie sur l'homme et la nature. Le groupe communiste du XIVe, réunion tous les lundis soir, salle du Moulin de la Vierge, rue de Vanves, 102. Groupe des Etudiants Révolutionnaires Internationaux. Réunion le mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, 5, rue de l'Arbalète (ancien lieu de réunion).

SAINT-DENIS. — La « Pensée Nouvelle », groupe d'études scientifiques et littéraires, tient ses réunions le jeudi soir à 8 h. 1/2, 90, rue de Paris. Causeries et lectures.

Province

- SAINT-ETIENNE. — Dimanche 26 mars, à six heures du soir, Brasserie de l'Alcazar, place Marceau Grande Soirée Familiale Chants et poésies. LA RÉOLE. — Les libertaires réolais et de la banlieue se réunissent tous les samedis chez le camarade Lanoire, cafetier, Grande-Rue. Brochures et publications diverses sont mises à la disposition de la jeunesse qui veut s'instruire. Tous les jours on y lit le Journal du Peuple. NICE. — Les camarades qui désirent lire des brochures libertaires peuvent s'adresser au camarade Fayolle Marius, 10 rue Lascaris. CHARENTAIS. — Les libertaires de Chartres se réunissent le samedi à 8 h. 1/2 au restaurant du Pont de Mainvilliers (ancienne maison Dubosc). Les nouveaux venus sont invités. Demander le camarade Nauggat. BEUZEVAL. — Le P. P. est en vente au café de Colombel, rue des Bains. NIMES. — Les libertaires nimois se trouvent tous les samedis, dimanches et lundis café Dayre, 22, rue de la Vierge.

- Afin de faciliter la propagande et la vente des journaux libertaires le vendeur de Nîmes prévient les camarades qu'il se trouve à midi, boulevard Duval, derrière le grand temple, de 1 h. 1/2 à 2 h. rue Cotelier, 6, de 2 h. à 5 h. débit Terminus, à droite de la gare. EPINAL. — Loquier, 25, rue Ruaiménil, vend toutes les publications libertaires. AMIENS. — Gosselin, 31, rue de la Somme, vend le P. P. et toutes les publications libertaires. — Groupe d'études, tous les samedis soir, au Cent de Piquet, faubourg de Ham. URGENCE. ROUBAIX. — Tous les samedis, réunion au rue, chez François, maison Bourgeois, à 8 h. et au Tambour-Maitre, 14, rue des Longues-Haies. REIMS. — Les camarades du Faubourg de Laon se réunissent tous les samedis au café de la République, 25, rue St-Thomas; ceux du Barbâtre au café St-Maurice. CHALON-SUR-SAONE. — Quelques bons bougres viennent de fonder une bibliothèque libertaire. Ils font appel à tous ceux qui sont d'accord avec eux sur ce point. Faire parvenir bouquins et revues au camarade Guillon, tailleur, avenue Boucaut. ROUBAIX. — Réunion du groupe tous les mercredis, à 8 h. 1/2, chez Edmond, à la Fosse-du-Chêne. TOURCOING. — Réunion du groupe tous les dimanches matin à 10 h., rue du Moulin, au local habituel. — Dimanche 19 mars, salle de la Grande Halle, rue de Guisnes, conférence par Henri Dhorr et Descheerder.

Petite Poste

- D. Rethel. — B. Brest. — B. Rodez. — R. Dezille. — B. Abbeville. — B. Scannon. — C. Rejgnac. — P. Beaune. — S. Roubaix. — B. Orange. — T. St-Quentin. — R. Dieppe. — J. Chalon-sur-Saône. — E. Montpellier. — I. Pourra. — L. M. Orléans. — L. Laon. — G. Amiens. — C. Fives. — V. Nîmes. — P. Millau. — C. Châlons-sur-Marne. — C. Toulon. — M. Avignon. — H. Angers. — M. Reims. — P. A. Trélazé. — Reçu règlements, merci. P. P. — Attendez à lundi. Le PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer. Ce journal est composé par des ouvriers syndiqués. Le gérant: L. GRANDIDIER. Imp. Grandidier, 15, rue Lavieuville, Paris.

CLOVIS DÉCEMBRE

PAR LOUISE MICHEL

Tel était ce groupe non fictif, mais composé d'individualités dont quelques-unes existent encore. Nicole, et à sa disparition son fils adoptif, Clovis Décembre, en faisaient partie. Tels ces hommes nous furent peints par Malzieux et Mabillet qui, avec eux, ont vécu côte à côte. Le jour où Jonas présenta son jeune ami Clovis, était le 22 septembre, anniversaire de la proclamation de la République en 92; il y avait fête à leur maison de refuge. Malzieux nous la raconta ainsi: A l'entrée du bâtiment quelques arbres repandaient une ombre agréable, on respirait un air pur et une grande fraîcheur. Toutes les familles étaient réunies autour de longues tables couvertes de mets variés, mais servis avec une propreté éblouissante et de manière à ce que personne ne fut gêné, ni ne gênât les autres; il y avait là de petits enfants, de grands

gamins dont la tenue eût étonné les gens les plus difficiles. Les convives portaient des vêtements commodes et aussi éloignés que possible des bouffonneries de modes de l'Empire. Une femme, vêtue d'une robe et d'une pèlerine grise, aux yeux lumineux, aux lèvres un peu sensuelles, se leva et raconta brièvement et fortement la grande époque dont on célébrait l'anniversaire, puis, montrant parmi les emblèmes qui décoraient la salle, une chemise tachée de sang et un couteau, elle rappela que Caius, fils de Babœuf, tua le traître Grisel, général de la Société des Égaux, qui avait vendu la conspiration et apporté à son parent Tiberius la chemise ensanglantée de Babœuf et le couteau avec lequel il avait voulu se tuer, afin que ces objets perpétuasent dans sa famille la mémoire des grandes luttes et des grands devoirs — cette femme, alors à son apogée, saluait ce qu'elle devait maudire, étant à son déclin. Dans le silence profond, ces gens habitués aux fortes pensées, levèrent la main comme pour un serment, en disant d'une voix forte: — Vive la République! Clovis avait le visage inondé de larmes, Stephen ajouta quelques paroles qui achevèrent de le transporter. Il lui avait fallu s'asseoir au banquet avec son ami Jonas, mais le jeune homme ne put manger; ses lèvres ne s'étaient pas approchées de son verre et l'ivresse qui l'inondait était le délire sublime de la liberté. Clovis ne trouvait ni un mot ni un geste, son regard se perdait comme sa pensée. Il n'avait plus qu'un seul sentiment dont il

était écrasé: le combat magnifique de chacun pour tous. Après le repas, les vieillards, les jeunes gens, les femmes et les enfants se divisèrent par groupes et chaque groupe, successivement, entonna le couplet du Chant du Départ qui lui appartenait. Quand le chœur des enfants commença: De Bara, de Viala, le sort nous fait envie, Clovis unit aux leurs sa voix pleine et vibrante, mais, le couplet fini, il tomba évanoui.... VI La Marseillaise grondait depuis longtemps, que toujours l'Empire croyait entendre roucouler le beau Dunois. Le peuple s'assemblait, des réunions avaient lieu partout, aux environs de Paris, dans les faubourgs, dans les caves profondes. Le lieu de réunion ou, ce soir-là, se trouvait Clovis Décembre avec ses amis, communiquait aux catacombes, on y rentrait par une cave de la rue Monsieur-le-Prince; quand on fit l'appel, tous les noms que nous connaissons: Tiberius Stephen, Jonas, Clovis Décembre, furent prononcés. — Présent, répondaient des voix graves, prolongées par l'écho des cryptes. Deux voix plus aiguës, mais aussi vibrantes, y répondirent: Jeanne Mégard, Marguerite Albert. Des torches furent levées pour éclairer le souterrain afin de vérifier si des faux frères ne s'y trouvaient pas. Un murmure s'éleva, une étrangère se trouvait là, une

toute jeune fille, pâle comme une rose de marbre. — Yseult! s'écria Clovis, pourquoi êtes-vous venue ici? — J'ai eu peur comme la première fois, j'ai fui de la maison; mon père est mort, je n'y retournerai jamais; je vous ai rencontré par hasard et suivi, croyant trouver votre père, est-il donc mort comme le mien? — Oui, il est absent, prisonnier, mort peut-être, mais nous vous adoptons, nous tous, en l'attendant. — Tu connais cette jeune fille, Clovis? disait-on. — Oui, je réponds d'elle. — Soyez tranquilles, ajouta la pâle enfant, se dressant si fière qu'elle sembla grandir, j'ai été assez malheureuse pour me rendre compte, je sais ce qui se passe, je vois ce que vous voulez, je ne serai pas la plus faible. (On applaudit.) Marguerite Albert et Jeanne Mégard placèrent Yseult près d'elles. La séance commença — les discours étaient brefs, l'appel aux armes grondait dans toutes les poitrines, — le cri: Vive la République! frappait les voûtes. On croyait tout terminé, pourtant l'Empire dura encore des années. Mme Menélas de la Roche-Aigue, fit en vain chercher sa belle-fille, Yseult était en sûreté chez Jeanne Mégard, où l'avait placée Clovis, comme il eût fait pour sa sœur. (La suite au prochain numéro.)